



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

RÈGLEMENT NUMÉRO 559

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE
2 309 399 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX
DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'AQUEDUC PAR
CHEMISAGE
2020
(AVEC CHANGEMENTS)**

AVIS DE MOTION :	- 2020-07-224
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT :	- 2020-07-225
ADOPTION DU RÈGLEMENT :	- 2020-07-___
APPROBATION DU MAMH :	-
ENTRÉE EN VIGUEUR :	-

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 14 juillet 2020 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

CONSIDÉRANT que la Ville a obtenu confirmation de l'obtention d'une subvention en vertu du Programme FIMEAU Volet 1, Sous-Volet 1.1 pour le financement de travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc par chemisage qu'elle souhaite faire exécuter sur son territoire au cours de l'année 2020, tel qu'il appert d'une lettre de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation datée du 19 mai 2020;

CONSIDÉRANT que ces travaux font l'objet d'une subvention de plus de 50 % dont le versement est assumé par le gouvernement, qu'ils concernent l'alimentation en eau potable et que le remboursement de l'emprunt sera supporté par l'ensemble des propriétaires d'immeubles de la municipalité et qu'en conséquence, le présent règlement n'est assujéti qu'à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en vertu de l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt d'une somme de 2 309 399 \$ pour la réalisation des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire par chemisage.

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le Conseil est autorisé à effectuer des travaux relatifs à la réhabilitation de conduites d'aqueduc par chemisage sur le Boulevard Perrot (entre la 54^{ème} et la 64^{ème} Avenue) et dans le Secteur de la Pointe-du-Domaine, tel qu'il appert de l'estimation sommaire préparée par Guillaume Laforest, trésorier en date du 9 juillet 2020 et de l'estimation budgétaire détaillée préparée par Isabelle Roy, directrice des Services techniques, en date du 10 juillet 2020, lesquelles font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».
3. La Ville est autorisée à dépenser une somme de 2 309 399 \$ aux fins du présent règlement.
4. Aux fins d'acquitter la dépense prévue par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 309 399 \$ sur une période de 20 ans.
5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
6. Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement, notamment l'aide financière au montant maximum de deux millions cinquante-et-un mille deux cent cinquante dollars (2 051 250\$) qui lui serait versée en vertu du Programme FIMEAU-Volet 1, Sous-Volet 1.1 et mentionnée à la lettre de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation datée du 19 mai 2020 et jointe en annexe « C » pour faire partie intégrante du présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Danie Deschênes, mairesse

Catherine Fortier-Pesant, greffière

ANNEXE A
ESTIMATION SOMMAIRE PAR TRÉSORIER

ANNEXE - A

Estimation sommaire pour la réalisation des travaux de réhabilitation de conduites

1) Coût des travaux	2 054 121
2) Contingence	102 706
Sous total	2 156 827 \$
3) Taxes nettes (tvq seulement)	107 572
4) Frais de financement	45 000
Total	2 309 399 \$



Guillaume Laforest, Trésorier
9 juillet 2020

ANNEXE B
ESTIMATION BUDGÉTAIRE DÉTAILLÉE PAR SERVICES TECHNIQUES

Annexe B - Estimation budgétaire détaillée pour travaux relatifs à la réhabilitation de conduites d'aqueduc par chemisage

ARTICLE DU BORDEREAU	DESCRIPTION	QTÉ APPROX	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
1,0	Boul. Perrot, entre la 54e avenue et la 64e avenue (Zone 1, conduite d'eau potable)				
1,1	Gestion de la circulation	1	Forf.	80 000,00 \$	80 000,00 \$
1,2	Localisation et vérification des robinets de branchement	68	Unité	60,00 \$	4 080,00 \$
1,3	Réseau temporaire d'alimentation d'eau potable et protection incendie	1	Forf.	110 000,00 \$	110 000,00 \$
1,4	Travaux préparatoires - eau potable	1100	m. lin.	53,00 \$	58 300,00 \$
1,5	Réparation d'infiltration d'eau	10	Unité	4 000,00 \$	40 000,00 \$
1,6	Puits d'accès	19	Unité	8 342,00 \$	158 498,00 \$
1,7	Puits d'accès supplémentaire (provision)	1	Unité	6 996,00 \$	6 996,00 \$
1,8	Réhabilitation sans tranchée de conduites d'eau potable par chemisage structural: - 200 mm de diamètre, fonte	1100	m. lin.	244,00 \$	268 400,00 \$
1,9	Remplacement de conduite d'eau potable CPV DR-18 en tranchée ouverte - 150 mm de diamètre	18	m. lin.	1 153,00 \$	20 754,00 \$
1,10	Borne d'incendie incluant branchement, vanne et accessoires	8	Unité	10 000,00 \$	80 000,00 \$
1,11	Vanne d'isolement et boîte de service: - 200 mm de diamètre - 150 mm de diamètre	4 3	Unités Unités	1 986,00 \$ 1 340,00 \$	7 944,00 \$ 4 020,00 \$
1,12	Enlèvement et disposition de structure située hors puits d'accès: - Boîte de vanne	1	Unité	1 121,00 \$	1 121,00 \$
1,13	Remplacement d'une bouche à clé de branchement par excavation pneumatique incluant le remplacement de la tige et goupille (provision)	11	Unité	741,00 \$	8 151,00 \$
1,14	Remplacement du robinet de branchement incluant le remplacement de la bouche à clé de branchement et de la tige (provision)	11	Unité	3 701,00 \$	40 711,00 \$
1,15	Remplacement complet du branchement de service d'eau par une technique avec tranchée (provision) - 19 mm de diamètre, culvre type k mou - 25 mm de diamètre, culvre type k mou - 38 mm de diamètre, culvre type k mou	1 1 1	Unité Unité Unité	4 500,00 \$ 4 500,00 \$ 4 500,00 \$	4 500,00 \$ 4 500,00 \$ 4 500,00 \$
1,16	Travaux de plomberie sur autorisation de la ville (main d'œuvre provisoire)	15	h	303,00 \$	4 545,00 \$

Annexe B - Estimation budgétaire détaillée pour travaux relatifs à la réhabilitation de conduites d'aqueduc par chemisage

1,17	Remise en fonction des branchements de service				
	- 19 mm de diamètre	68	Unité	92,00 \$	6 256,00 \$
	- 25 mm de diamètre	1	Unité	145,00 \$	145,00 \$
1,18	Disposition des sols contaminés (provision)				
	A-B norme R.E.S.C.	1	tonne	40,00 \$	40,00 \$
	B-C norme R.E.S.C.	1	tonne	90,00 \$	90,00 \$
	> C norme R.E.S.C.	1	tonne	121,00 \$	121,00 \$
1,19	Remise en état du gazon	90	m ²	74,00 \$	6 660,00 \$
1,20	Réfection de pavage	80	m ²	101,00 \$	8 080,00 \$
1,21	Réfection d'entrée charretière en pavé de béton	10	m ²	135,00 \$	1 350,00 \$
1,22	Réfection d'entrée charretière en pavage	55	m ²	50,00 \$	2 750,00 \$
1,23		9 1	Forf.	7 892,00 \$	7 892,00 \$
				Total article 1.0	940 404,00 \$
2,0	Secteur Pointe-du-Domaine (Zone 2, conduite d'eau potable)				
2,1	Gestion de la circulation	1	Forf.	70 000,00 \$	70 000,00 \$
2,2	Localisation et vérification des robinets de branchement	98	Unité	53,00 \$	5 194,00 \$
2,3	Réseau temporaire d'alimentation d'eau potable et protection incendie	1	Forf.	145 000,00 \$	145 000,00 \$
2,4	Travaux préparatoires - eau potable	1600	m. lin.	14,00 \$	22 400,00 \$
2,5	Réparation d'infiltration d'eau	10	Unité	4 040,00 \$	40 400,00 \$
2,6	Puits d'accès	24	Unité	7 896,00 \$	189 504,00 \$
2,7	Puits d'accès supplémentaire (provision)	1	Unité	6 996,00 \$	6 996,00 \$
2,8	Réhabilitation sans tranchée de conduites d'eau potable par chemisage structural:				
	- 150 mm de diamètre, fonte	1600	m. lin.	211,00 \$	337 600,00 \$
2,9	Borne d'incendie incluant branchement, vanne et accessoires	12	Unité	10 000,00 \$	120 000,00 \$
2,10	Vanne d'isolement et boîte de service:				
	- 150 mm de diamètre	11	Unités	1 340,00 \$	14 740,00 \$
2,11	Enlèvement et disposition de structure située hors puits d'accès:				
	- Boîte de vanne	8	Unité	1 121,00 \$	8 968,00 \$
2,12	Remplacement d'une bouche à clé de branchement par excavation pneumatique incluant le remplacement de la tige et goupille (provision)	15	Unité	741,00 \$	11 115,00 \$

Annexe B - Estimation budgétaire détaillée pour travaux relatifs à la réhabilitation de conduites d'aqueduc par chemisage

2,13	Remplacement du robinet de branchement Incluant le remplacement de la bouche à clé de branchement et de la tige (provision)	15	Unité	<u>3 703,00 \$</u>	<u>55 545,00 \$</u>
2,14	Remplacement complet du branchement de service d'eau par une technique avec tranchée (provision)				
	- 19 mm de diamètre, cuivre type k mou	1	Unité	<u>4 500,00 \$</u>	<u>4 500,00 \$</u>
	- 25 mm de diamètre, cuivre type k mou	1	Unité	<u>4 500,00 \$</u>	<u>4 500,00 \$</u>
	- 38 mm de diamètre, cuivre type k mou	1	Unité	<u>4 500,00 \$</u>	<u>4 500,00 \$</u>
2,15	Travaux de plomberie sur autorisation de la ville (main d'œuvre provisoire)	20	h	<u>303,00 \$</u>	<u>6 060,00 \$</u>
2,16	Remise en fonction des branchements de service - 19 mm de diamètre	98	Unité	<u>128,00 \$</u>	<u>12 544,00 \$</u>
2,17	Disposition des sols contaminés (provision)				
	A-B norme R.E.S.C.	1	tonne	<u>40,00 \$</u>	<u>40,00 \$</u>
	B-C norme R.E.S.C.	1	tonne	<u>90,00 \$</u>	<u>90,00 \$</u>
	> C norme R.E.S.C.	1	tonne	<u>121,00 \$</u>	<u>121,00 \$</u>
2,18	Remise en état du gazon	150	m ²	<u>74,00 \$</u>	<u>11 100,00 \$</u>
2,19	Réfection de bordure de béton 32 MPA	40	m lin.	<u>319,00 \$</u>	<u>12 760,00 \$</u>
2,20	Réfection de pavage	135	m ²	<u>101,00 \$</u>	<u>13 635,00 \$</u>
2,21	Réfection d'entrée charretière en pavé de béton	10	m ²	<u>135,00 \$</u>	<u>1 350,00 \$</u>
2,22	Réfection d'entrée charretière en pavage	55	m ²	<u>101,00 \$</u>	<u>5 555,00 \$</u>
2,23	Remise en état des lieux	1	Forf.	<u>9 500,00 \$</u>	<u>9 500,00 \$</u>
				Total article 2.0	<u>1 113 717,00 \$</u>

TOTAL ARTICLES 1 ET 2

2 054 121 \$

CONTINGENCES

102 706 \$

TX NETTE (4,9875%)

107 572 \$

GRAND TOTAL

2 264 399 \$

Mis à jour le 2020-07-23
Par: Isabelle Roy, ing. 125545

ANNEXE C

Québec, le 19 mai 2020

Madame Danie Deschênes
Mairesse
Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
21, rue de l'Église
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Madame la Mairesse,

Je vous informe que les travaux de renouvellement de conduites mentionnés en annexe sont admissibles à une aide financière de 2 051 250 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 2 564 063 \$ dans le cadre du sous-volet 1.1 du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau. L'aide financière provenant du gouvernement du Québec sera de 1 025 625 \$.

Le gouvernement du Canada nous a informés que ces travaux faisaient l'objet d'exigences en matière d'évaluation environnementale et de consultation des peuples autochtones. Infrastructure Canada informera prochainement la Ville de ces exigences. Ainsi, si les activités de construction ou les travaux préparatoires sur les lieux débutaient avant qu'Infrastructure Canada n'ait confirmé que ces exigences avaient été satisfaites, le gouvernement du Canada pourrait ne pas verser sa contribution aux travaux.

Un protocole d'entente vous sera transmis lorsque les exigences fédérales auront été satisfaites. Ce protocole précisera les travaux admissibles à l'aide financière ainsi que les modalités de versement de cette dernière. Je vous rappelle par ailleurs l'obligation de respecter les règles d'octroi de contrats.

En ce qui a trait à l'annonce publique, elle sera faite ultérieurement par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada en concertation avec la Ville.

...2

La réalisation de ces travaux contribuera à l'atteinte des objectifs du programme consistant à améliorer les infrastructures, la qualité de l'environnement et la qualité de vie des citoyens.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec la Direction générale des infrastructures à l'adresse fimeau@mamh.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Madame la Mairesse, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



ANDRÉE LAFOREST

**ANNEXE
FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU**

Organisme requérant
Désignation
Circ. élect. féd.
Circ. élect. prov.
MRC

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
 Ville
 Vaudreuil-Soulanges
 Vaudreuil
 AR710 Vaudreuil-Soulanges

No Dossier
No organisme

2027169
 71065

Programme
Titre du projet

FIMEAU-1.1
 Renouvellement de conduites

1. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Localisation du tronçon	Ext. défin.	Type de trav.	Date début travaux	Type de conduites	Diam. existant (mm)	Tt. complexes	Pr. cathodique	Trottoirs)	Bordures)	Conjoint MTQ	Longueur du tronçon (m)	Aide finan. recomm. (\$)
No tronçon : T-1369 rue Alexis-trottier	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	380	225 000
				Eaux usées <input type="checkbox"/>								
				Séparation égout <input type="checkbox"/>								
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur <input type="checkbox"/>								
No tronçon : T-1370 Boul. du Domaine	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	132	82 500
				Eaux usées <input type="checkbox"/>								
				Séparation égout <input type="checkbox"/>								
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur <input type="checkbox"/>								
No tronçon : T-1396 Boul. du Domaine	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	218	136 250
				Eaux usées <input type="checkbox"/>								
				Séparation égout <input type="checkbox"/>								
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur <input type="checkbox"/>								
No tronçon : T-832 Boul. Perrot: 56e-55e ave	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	200	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	277	173 125
				Eaux usées <input type="checkbox"/>								
				Séparation égout <input type="checkbox"/>								
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur <input type="checkbox"/>								
No tronçon : T-839 Boul. perrot: 60e ave	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	200	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	325	203 125
				Eaux usées <input type="checkbox"/>								
				Séparation égout <input type="checkbox"/>								
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur <input type="checkbox"/>								
No tronçon : T-844 Boul. perrot: 63e ave	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	200	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	263	164 375
				Eaux usées <input type="checkbox"/>								
				Séparation égout <input type="checkbox"/>								
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur <input type="checkbox"/>								
No tronçon : T-849 Boul. perrot: 68e ave	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	200	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	380	237 500
				Eaux usées <input type="checkbox"/>								
				Séparation égout <input type="checkbox"/>								
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur <input type="checkbox"/>								

MAMH / SMI/PM

No dossier 2027169

**ANNEXE
FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU**

No tronçon : T-858 rue Étienne-Trudeau	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	294	183 750
				Eaux usées	<input type="checkbox"/>							
				Séparation égout	<input type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur	<input type="checkbox"/>							
No tronçon : T-861 rue Thomas-Denis	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	62	38 750
				Eaux usées	<input type="checkbox"/>							
				Séparation égout	<input type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur	<input type="checkbox"/>							
No tronçon : T-864 Boul. du Domaine	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	230	143 750
				Eaux usées	<input type="checkbox"/>							
				Séparation égout	<input type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur	<input type="checkbox"/>							
No tronçon : T-865 Boul. du domaine	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	172	107 500
				Eaux usées	<input type="checkbox"/>							
				Séparation égout	<input type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur	<input type="checkbox"/>							
No tronçon : T-866 rue Trenet	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	54	33 750
				Eaux usées	<input type="checkbox"/>							
				Séparation égout	<input type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur	<input type="checkbox"/>							
No tronçon : T-876 rue Thomas-Denis	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	394	246 250
				Eaux usées	<input type="checkbox"/>							
				Séparation égout	<input type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur	<input type="checkbox"/>							
No tronçon : T-878 rue Asselin	<input type="checkbox"/>	Réhab.	2020-06-29	Eau potable	150	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	121	75 625
				Eaux usées	<input type="checkbox"/>							
				Séparation égout	<input type="checkbox"/>							
				Eaux pluviales								
				Voirie pleine largeur	<input type="checkbox"/>							
										Long. totale recommandée (m)	3 282	
										Aide totale recommandée (\$)	2 051 250 \$	

2. COÛT MAXIMAL ADMISSIBLE ET AIDE FINANCIÈRE

Coût maximal admissible (CMA) 2 564 063,00 \$

Aide financière

Contribution du gouvernement du Québec 1 025 625,00 \$
 Contribution du gouvernement du Canada 1 025 625,00 \$